



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



la fédération
des entreprises
d'insertion

Efficacité économique,
finalité sociale



L'ANNÉE EN IMAGES

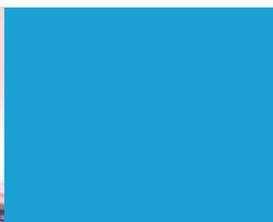


< JANVIER
Séminaire d'équipe



< FEVRIER
Vœux François Hollande

AVRIL >
Reportages vidéo adhérents



JUILLET >
Nouveaux statuts



SEPTEMBRE >
Séminaire de rentrée
Ateliers Ce que la Loi ESS change pour vous
Rencontre François Rebsamen



< OCTOBRE
Teasing Congrès

NOVEMBRE >
Congrès
AG électorale
Nouvelle identité



2014



< MARS

Séminaire mutation

< MAI

Fonds de garantie mutuel des ETTI (FGMEII)



< JUIN

Journée ETTI



< DECEMBRE

Chiffre Clés et chiffre clés régionaux

Ce que la loi ESS change pour vous - Atelier Lille



LES TEMPS FORTS 2014

> Réformes

Trois réformes structurantes pour le secteur ont marqué l'année 2014 : réforme du financement de l'IAE, réforme de la formation professionnelle et première loi sur l'économie sociale et solidaire.

La fédération s'est emparée de ces trois sujets dans l'objectif de consolider et de développer l'offre d'insertion, alors que la France connaît une progression continue de l'exclusion et de la pauvreté, et que le lien de cause à effet entre ces phénomènes et celui de l'éloignement à l'emploi est depuis longtemps démontré.

Le nombre de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus de trois ans à Pôle Emploi en catégories A, B ou C) a triplé depuis 2008 selon la DARES. Parallèlement, selon l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, la pauvreté concernerait plus de 8 millions de personnes en France.

Par la combinaison d'une politique publique visant l'inclusion de personnes éloignées du travail et d'un projet entrepreneurial local à impact social positif, les entreprises d'insertion défendent leurs solutions. La fédération s'est encore attachée tout au long de cette année à défendre ce modèle précurseur et durable.

> 2014 : année de lancement de la réforme de l'insertion

Dates clés

Avril 2013 :

publication du rapport IGAS-IGF

Juillet 2013 :

communiqué de presse du Premier ministre sur les enjeux de la réforme

Octobre 2013 :

annonce de l'enveloppe supplémentaire pour la fin de l'année

1^{er} janvier 2014 :

lancement de la première étape de la réforme

1^{er} juillet 2014 :

lancement de la deuxième étape de la réforme

Le lancement de la réforme a été laborieux, avec un blocage des demandes de postes et des versements jusqu'en juin 2014, mettant en difficulté les entreprises qui manquaient de visibilité sur leur dialogue de gestion.

La fédération a été en veille permanente tout au long de l'année pour participer à la bonne mise en œuvre de la réforme aux côtés des services de l'Etat, et pour informer, accompagner et rassurer l'ensemble des adhérents.

Le lien continu au sein de la fédération entre le siège et les régions a permis d'alerter régulièrement les services de l'Etat et la DGEFP sur les blocages rencontrés et de proposer des solutions pour y remédier. Plusieurs consultations des adhérents ont ainsi permis de faire un état des lieux des demandes de postes quasiment en temps réel.

Le premier effet notable de la réforme a été la revalorisation de l'aide au poste avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014 pour les entreprises d'insertion. Toutes les entreprises d'insertion ont pu bénéficier d'un financement des postes avec 100% de crédits Etat, sans aucun FSE. L'indexation de l'aide au poste a été appliquée au début de l'année 2015 pour les EI/ETTI. La fédération a été très en pointe sur ces sujets pour obtenir ces avancées.

L'aide au poste des structures de l'IAE est désormais composée d'un montant socle et d'un montant modulé. Ce montant, variable de 0 à 10% du montant socle, est calculé en fonction de trois critères : profils des publics accompagnés, efforts d'insertion mis en œuvre et résultats obtenus. La modulation de l'aide au poste devait être mise en place dès 2014. Cependant, au vu des difficultés rencontrées au lancement de la réforme, la fédération a obtenu une modulation

forfaitaire automatique de 5% pour toutes les SIAE en 2014.

L'objectif de développement significatif de l'offre d'insertion, finalité de la réforme que défend la fédération, n'est pas encore atteint, faute d'ambition politique forte pour faire des entreprises d'insertion un levier plus massif de qualification de personnes éloignées de l'emploi. La fédération continue à travailler en ce sens, notamment sur les leviers que représentent la formation professionnelle et la transformation de contrats aidés classiques en postes insertion.

Les EI/ETTI sont conventionnées par l'Etat pour leur activité d'insertion visant des personnes éloignées de l'emploi agréées par Pôle Emploi, à qui elles proposent des parcours de 4 mois à 2 ans conjuguant travail salarié, acquisition de compétences, formation et accompagnement socioprofessionnel. Elles perçoivent une « aide au poste » de l'Etat (10 000€/ETP pour les EI, 4250€/ETP pour les ETTI), qui représente entre 5 et 15% des ressources des entreprises.



> Formation professionnelle

Dates clés

14 décembre 2013 :

conclusion d'un accord national interprofessionnel (ANI) sur la formation professionnelle entre les partenaires sociaux

22 janvier 2014 :

adoption du projet de loi relatif à « la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale » par le Conseil des ministres

5 mars 2014 :

promulgation par le Président de la République de la loi n° 2014-288 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

Quelles ont été finalement les principales avancées de cette réforme ?

- > Substituer pour les employeurs une « obligation de faire » à une « obligation de financer »,
- > Instaurer le Compte personnel de formation (CPF), mobilisable tout au long de la vie professionnelle,
- > Réorienter en priorité les fonds de la formation vers la qualification et la certification,
- > Sécuriser les parcours professionnels en améliorant l'orientation professionnelle,
- > Simplifier le système de collecte de la formation professionnelle.

Et au-delà du droit commun, quelles opportunités pour les EI et ETTI ?

La fédération, qui avait porté et défendu un certain nombre de propositions auprès des partenaires sociaux et du gouvernement, a vu deux de ces demandes aboutir :

- > Elargissement du public bénéficiaire de la période de professionnalisation aux salariés en contrat à durée déterminée conclus avec des structures d'insertion par l'activité économique.
- > Ouverture de la POE individuelle aux salariés en contrat aidé (CUI-CIE ou CUI-CAE) ou en CDD d'Insertion (CDDI) conclu avec une structure d'insertion par l'activité économique.

Les enjeux de la réforme

La réforme de la formation professionnelle était d'autant plus attendue par la fédération des entreprises d'insertion que son enjeu majeur recoupait précisément la volonté de la fédération : réussir à réorienter la formation vers ceux qui en ont le plus besoin à savoir les demandeurs d'emploi, les salariés les moins qualifiés (80 % des salariés de la fédération en insertion ont un niveau de qualification V ou inférieur), les jeunes en alternance et les salariés des petites entreprises.





> Loi sur l'économie sociale et solidaire

Dates clés

31 juillet 2014 :

adoption de la loi sur l'ESS

5 septembre 2014 :

publication du guide

« Ce que la loi ESS change pour vous »

De septembre

à décembre 2014 :

ateliers d'information en région avec le Mouves

Après plus de deux ans de travaux, la loi portant reconnaissance et développement de l'ESS a été définitivement adoptée le 31 juillet 2014. Cette loi vise à permettre le changement d'échelle du secteur, en rendant possible l'orientation de dispositifs de soutien spécifiques.

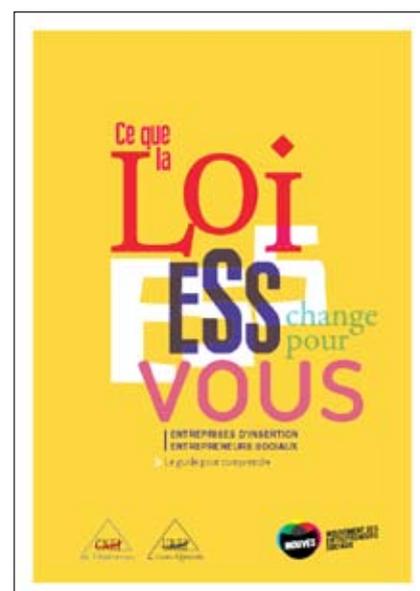
Pour ce faire, la loi définit le périmètre de l'ESS, et rénove les conditions d'obtention de l'agrément Entreprises solidaires, devenu agrément ESUS (Entreprises solidaires d'utilité sociale). Les entreprises d'insertion, jusqu'à présent agréées de droit Entreprises solidaires de par leur conventionnement IAE et pour beaucoup historiquement inscrites dans le secteur de l'ESS, sont ainsi directement concernées par les dispositions de cette loi.

La fédération a travaillé en collaboration avec le cabinet du ministère et nos partenaires du secteur. Plusieurs propositions d'amendements ont ainsi été portées auprès des parlementaires. Certaines d'entre elles ont été retenues, telles que la suppression des marchés réservés à l'IAE pour la commande publique ou la limitation du rôle des CRESS aux missions qui ne sont pas déjà remplies dans les territoires par les réseaux représentatifs de l'ESS.

Les dispositions adoptées concernent plusieurs thématiques : appartenance au périmètre de l'ESS ; agrément entreprises solidaires d'utilité sociale ; définition de l'innovation sociale ; définition des PTCE ; gouvernance nationale et territoriale de l'ESS, etc.

Dès l'adoption de cette loi, la fédération a enclenché un travail d'information et d'accompagnement des entreprises adhérentes en collaboration avec le Mouves sur les questions spécifiques d'appartenance à l'ESS et d'agrément ; notamment avec la publication du guide « Ce que la loi ESS change pour vous » qui détaille les conditions d'appartenance à l'ESS et d'obtention de l'agrément ESUS en fonction du statut juridique de la structure.

Cet accompagnement s'est poursuivi sur le terrain, avec l'organisation de 7 réunions d'information (Paris, Lille, Lyon, Angers, Toulouse, Bordeaux, Montpellier) qui ont rassemblé plus de 120 personnes, nous permettant également de recueillir de nombreuses remarques sur le texte et sa mise en œuvre, que nous avons pu relayer au gouvernement.





> Europe

Participation à l'évènement « Entrepreneurs sociaux : prenez la parole ! »

La fédération était présente à la grande conférence sur l'entrepreneuriat social organisée par la commission européenne et le comité économique et social européen les 16 et 17 janvier 2014 à Strasbourg.

2000 personnes, entrepreneurs, représentants du monde associatif, politiques européens et nationaux – ont échangé sur l'entrepreneuriat social, ses pratiques et son avenir, pour formuler à la fin de ses deux jours « la déclaration de Strasbourg » appelant à libérer le potentiel des entreprises sociales.

La fédération avec le réseau Ensie a pu s'entretenir avec le commissaire Michel Barnier, à l'origine de l'initiative sur l'entrepreneuriat social lancée en 2011. Ce moment d'échange a permis à la fédération d'exposer l'efficacité du modèle des entreprises d'insertion en faveur de l'emploi des concitoyens européens les plus fragiles et d'une croissance plus verte, et d'évoquer également les leviers à engager à tous les niveaux – européen, national, régional et local pour soutenir le changement d'échelle des entreprises sociales.



> Un congrès placé sous le signe du changement

Le congrès 2014 de la fédération s'est tenu au Corum de Montpellier les 13 et 14 novembre 2014 et a été le théâtre de la concrétisation de nombreux changements initiés depuis plusieurs mois par la fédération tant au niveau de sa stratégie, de sa gouvernance et de son mode de fonctionnement pour développer plus fortement les entreprises d'insertion. Co-organisé avec la fédération régionale des entreprises d'insertion Languedoc-Roussillon, il a rassemblé près de 350 personnes - responsables d'entreprises d'insertion, membres de la fédération à l'échelle nationale et régionale, élus politiques, partenaires sociaux, responsables d'entreprises, de branches professionnelles, de la formation, banques et fondations, acteurs de l'économie sociale et solidaire - faisant de cet événement une réussite collective.



> Changement de cap

Pour être plus cohérents, plus forts, au service d'un projet politique clair pour développer fortement les parcours d'insertion et au service des entreprises d'insertion...

De plénières en ateliers, les échanges ont été riches sur les moyens d'agir pour changer le regard porté sur l'exclusion et les leviers à actionner pour développer l'insertion, au-delà du financement de l'Etat, avec les partenaires sociaux, le monde de l'entreprise... dans un environnement renouvelé suite aux réformes de l'insertion par l'activité économique, de la formation professionnelle et de la loi relative à l'économie sociale et solidaire.

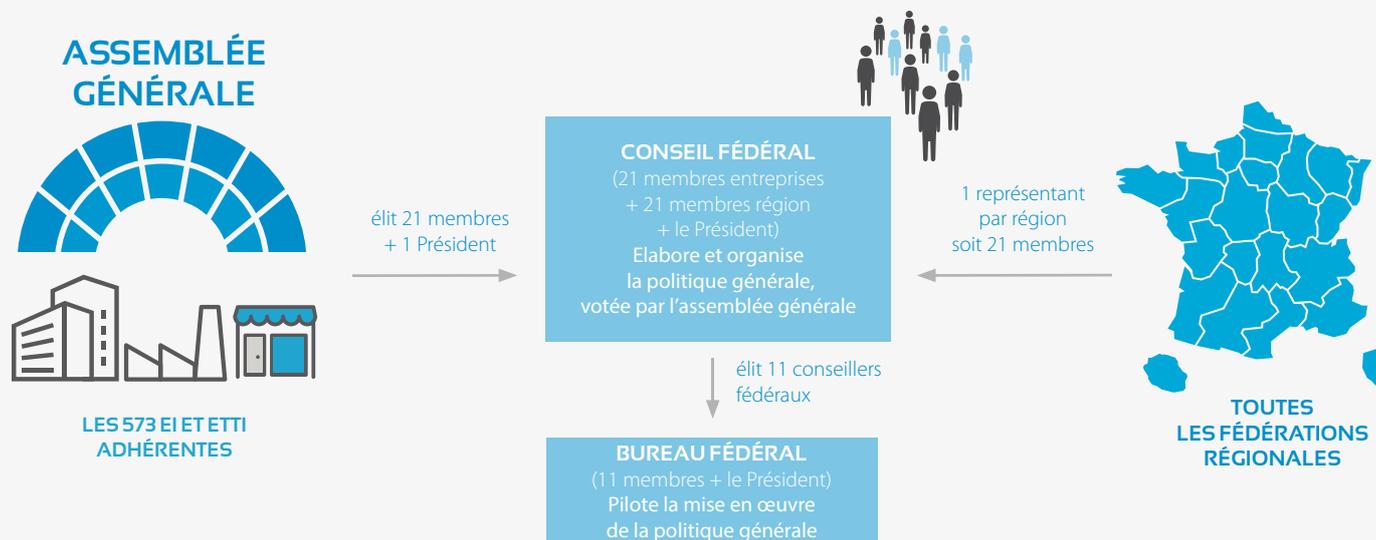
La co-construction a aussi été au cœur des travaux à travers 15 ateliers collaboratifs ayant pour objet de faire partager les bonnes pratiques et expériences, et de réfléchir aux ressources, enjeux et opportunités en matière de professionnalisation, qualité, innovation sociale, coopération, développement, économie circulaire, transition énergétique, finance solidaire, communication pour arrêter collectivement les premières pistes d'actions à venir de la fédération.

Les retours des participants ont été très positifs quant à la qualité des interventions qui ont rythmées ces deux jours, parmi lesquelles celles de Jean-Paul DELEVOYE, président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Christiane DEMONTES, présidente du Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique ou Véronique DESCACQ, secrétaire générale adjointe de la CFTD, unanimement saluées.

> Changement de statuts

La première assemblée générale électorale a eu lieu le 13 novembre 2014 lors du congrès, suite à l'adoption des nouveaux statuts de la fédération le 3 juillet 2014, actant le passage d'une fédération d'unions régionales à une fédération d'entreprises d'insertion. Ainsi l'assemblée générale annuelle rassemble dorénavant les 573 entreprises adhérentes, qui prennent directement les décisions, c'est aussi ça une fédération qui s'inscrit concrètement dans l'ESS et fait de la démocratie directe et vivante.

La gouvernance de la fédération renouvelée



Une nouvelle instance a également été créée, le Conseil de surveillance et de régulation, composé de 7 membres (1 président nommé, 4 membres élus en AG, 2 permanents), qui contrôle le respect des statuts, des décisions des instances et donne son avis sur les rapports

Composition du Bureau fédéral

Nom	Prenom	Fonction	Région	Entreprise
Bertonazzi	Kenny	Président de la fédération	Aquitaine	Step
Challan-Belval	Eric	Vice-Président	Bretagne	La Feuille d'érable
De Gardelle	Luc		Alsace	Presta'terre
Désertot	Sandrine	Secrétaire	Bourgogne	Bourgogne Interim
Grosset	Pierre		Franche-Comté	Juratri
Laïk	Laurent		Paca	La Varappe
Moriceau	Sébastien	Vice-Président	Ile-de-France	Humando 75
Penel	Dominique		Nord-Pas-de-Calais	Insertim
Préault	Fabrice		Pays-de-la-Loire	Trait d'union
Roques	Didier		Midi-Pyrénées	De fil en aiguille
Stéphan	Béatrice	Trésorière	Pays-de-la-Loire	Apivet
Wiroth	Etienne		Rhône-Alpes	Tri-Vallées



Kenny BERTONAZZI, directeur général de STEP, entreprise d'insertion spécialisée dans la numérisation et le traitement de données à Pau, a ainsi été réélu Président de la fédération pour 3 ans avec 85% de votes. Il est accompagné dans son mandat par les membres du Conseil fédéral et du Bureau fédéral.

> Changement d'identité

Plus de 25 ans après sa création, le comité national des entreprises d'insertion (CNEI) est devenu la fédération des entreprises d'insertion. Les unions régionales des entreprises d'insertion (UREI), associations régionales de la fédération, ont également changé de nom au profit de cette identité unifiée, adoptée lors de l'assemblée générale du 13 novembre 2014, à 77% des voix. Ce changement de nom s'est accompagné d'un changement de logo.



la fédération
des entreprises
d'insertion

Efficacité économique,
finalité sociale

Fort du diagnostic réalisé dans le cadre du chantier mutation de la fédération, le congrès 2014 a mobilisé en amont de nombreuses ressources internes dont les commissions de travail thématiques réunissant élus, permanents du siège et des régions, et entreprises adhérentes. La fédération a également travaillé à de nouveaux modes d'animation favorisant l'interaction, la participation et la co-construction entre participants.

#changer2cap



Valentin Planche @ValentinPlanche · 14 nov.

Les entreprises d'insertion ont besoin d'innover dans les secteurs d'activités qu'elles exploitent mais aussi de les dépasser. #changer2cap



banbuck joel @BanbuckJ · 14 nov.

Matinée d'échanges extrêmement instructive, bravo aux participants et aux organisateurs. #changer2cap



Jacqueline Branger @JBRostan · 14 nov.

Pas de fatalité, audace, engagement : les mots clefs de #JeanJacquesSalaun directeur général #ZaraFrance #changer2cap



Jacqueline Branger @JBRostan · 14 nov.

Salle toujours bien remplie pour les tables rondes de ce congrès. Succès justifié! #changer2cap



Matthieu Grosset @jura_coop · 14 nov.

@C_Demontes, pdte du CNIAE: ça envoiesans langue de bois, avec #pragmatisme, énergie et ambition. Nécessaire pour #changer2cap



lesElpdl @lesElpdl · 13 nov.

Mur de post it d'idées au congrès des entreprises d'insertion, ça a bossé dur ! #changer2cap





« Je suis venu au congrès pour changer de cap, pour l'AG, pour la nouvelle identité.

Si je devais résumer le congrès en un mot ce serait « partage » car on y rencontre des gens et des idées. »

Benoît Cafaro
(Tribord 35)



« Je suis venu au congrès pour témoigner et partager mon expérience.

Une phrase m'a marqué durant la seconde table ronde :
« seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Luis Semedo
(Chantier école)



« Le congrès montre une belle image de la fédération et demeure un moment fort à ne pas rater.

Dans 10 ans les entreprises d'insertion seront incontournables.

Si je devais résumer le congrès en un mot : dynamisme »

Nordine EL MIRI
(la fédération des entreprises d'insertion PACA)





ACTUS 2014

➤ Mission filières vertes

La mission socle de la fédération est de réunir les entreprises d'insertion autour de leur mission d'insertion et de les accompagner pour améliorer la qualité de l'accompagnement et des parcours. Le volet économique, indissociable du projet social, est aussi pris en compte, avec une attention renforcée sur les filières porteuses pour continuer à proposer aux salariés en insertion des parcours professionnels adaptés aux évolutions du marché du travail.

L'hétérogénéité du secteur déchets comme des autres secteurs, rappelle que la mission de la fédération est avant tout de capitaliser les initiatives et de les valoriser pour les aider à grandir. La structuration de la mission sur les filières environnementales a mobilisé les expertises des fédérations régionales et des entreprises pour construire une feuille de route opérationnelle.

Depuis février 2014, la fédération adhère à l'Institut de l'économie circulaire qui regroupe des organismes de la filière déchets, des grandes entreprises, des centres de recherche, des fédérations professionnelles. La fédération a pu ainsi poursuivre ses actions de veille sectorielle, collaborer à plusieurs projets mais aussi valoriser et faire partager l'expertise des entreprises d'insertion dans les secteurs innovants :

- > Participation et contribution aux travaux sur la future stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2014-2020,
- > Présidence du Comité d'Orientation Opérationnelle de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques, organisation de 4 réunions avec les fédérations professionnelles de la branche et les éco-organismes,
- > Participation aux travaux de la Commission d'harmonisation et de médiation des filières (CHMF) sur la gouvernance des filières à responsabilité élargie du producteur – valorisation du modèle entreprise d'insertion pour maintenir et défendre une gestion des déchets de proximité et l'emploi local que cela induit,
- > Questionnaire auprès des entreprises d'insertion du déchet et des ETTI pour évaluer leurs relations aux grands groupes,
- > Rencontre de FEDEREC, fédération des entreprises du recyclage pour évoquer la loi ESS, la gouvernance dans les filières REP, l'économie circulaire et la formation

Le Bureau fédéral a proposé d'accroître l'accompagnement des EI/ETTI sur les secteurs porteurs en créant une mission filières environnementales. Pour cette nouvelle mission, la fédération a lancé un appel à candidatures en avril 2014

auprès des fédérations régionales, souhaitant s'appuyer sur leurs expertises et leur proximité avec les entreprises et les partenaires.

La fédération a retenu en juillet 2014 la candidature conjointe des fédérations de Rhône-Alpes et PACA, deux régions dynamiques et déjà très investies sur les enjeux de développement des filières vertes pour les entreprises d'insertion.

Dès 2015, la mission filières vertes devra permettre aux entreprises d'insertion, aux fédérations régionales et à la fédération nationale de s'ouvrir à d'autres parties prenantes et partenaires afin de favoriser la coopération et l'essaimage des innovations.



La fédération des entreprises d'insertion a élaboré en 2011, en partenariat avec l'AFNOR, un référentiel garantissant la qualité des pratiques sociales dans les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion : l'AFAQ EI/ETTI. Ce référentiel, calqué sur les exigences des normes de type ISO, cible la gestion du parcours du salarié en insertion et apporte la garantie d'une certification réalisée par un tiers indépendant, un auditeur tierce partie mandaté par AFNOR Certification.

> Lancement du « diagnostic pour tous »

Chif res sur les entreprises certifiées

40 entreprises certifiées AFAQ EI/ETTI

(dont **10** avec la double certification **ISO 9001**)

12 entreprises certifiées ISO 9001

49 entreprises en cours de certification

Soit **101 entreprises** qui se sont lancées dans les **démarches qualité**.

31 diagnostics réalisés en 2014 (**17 diagnostics RH et Qualité** et **14 diagnostics Qualité**)

En 2014, la fédération a ouvert sa boîte à outils et proposé à l'ensemble de ses adhérents de bénéficier du déploiement de son outil de diagnostic.

Le lancement de cette opération « diagnostic pour tous » a démarré au cours du 1^{er} semestre 2014 et a constitué une priorité pour la fédération. Initiateur de la démarche de professionnalisation des entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion, le diagnostic qualité permet aux entreprises de porter un regard neuf et neutre sur leur organisation, leurs pratiques, leurs outils et de cibler les actions d'amélioration à engager.

A cet effet, la fédération s'est associée au FAF TT et à OPCALIA pour proposer un diagnostic complet « RH et Qualité ». Conjuguant la double analyse et du système de management global (projet social, gestion du parcours individuel d'insertion d'un salarié ...) et du management des ressources (connaissance des enjeux Emploi du territoire, repérage des évolutions des emplois, besoins en compétences des

salariés, politique de gestion des âges...), le diagnostic « RH et Qualité » permet aux entreprises de renforcer leurs pratiques RH, de professionnaliser la gestion du parcours du salarié en insertion puis, si elles le souhaitent, de s'engager plus avant dans la certification AFAQ EI/ETTI.

Pris en charge par le FAF TT ou Opcalia, ce diagnostic est réalisé par un consultant spécialisé et donne lieu à un certain nombre de préconisations, formulées en plan d'action. Il peut ensuite être complété par un accompagnement RH – par les OPCA – ou par un accompagnement Qualité – par la fédération.

En 2014, 17 entreprises de la fédération ont choisi de bénéficier de ce double diagnostic. Les retours sur ce dispositif ont été très positifs et ont permis aux entreprises de prioriser et démarrer les actions préconisées.

> Journées d'échange et formation sous le signe de la Qualité

Deux journées de sensibilisation aux démarches qualité et de bonnes pratiques ont été organisées à Angers et à Montpellier afin de permettre aux adhérents et aux permanents de la fédération d'échanger sur la mise en œuvre des démarches qualité et d'approfondir une thématique du référentiel (la gestion documentaire par exemple).

Les entreprises certifiées ou sur le point de l'être sont venus témoigner de l'intérêt

de mettre en place la certification : rationalisation des organisations, homogénéisation des pratiques et des outils utilisés, facilitation du dialogue avec l'Etat et les partenaires, etc... les démarches qualité se révèlent être d'efficaces outils de management qui permettent d'impliquer l'ensemble du personnel et de rationaliser la prise de décision.



> Trois jours de formation à l'audit interne

En octobre 2014, la fédération a proposé et organisé pour ses adhérents une formation à l'audit interne. Animée par une consultante de l'AFNOR, le stage d'une durée de trois jours a permis de comprendre le processus d'audit d'un système de management de la qualité à l'aide d'études de cas et de développer les compétences essentielles d'un auditeur.

La formation s'est terminée par un audit « grandeur nature » chez l'entreprise CNIM INSERTION qui a accepté d'ouvrir ses portes aux apprentis auditeurs. Ces derniers ont ainsi pu réaliser leur premier audit interne et remettre leur rapport d'audit à l'entreprise après une journée intense et efficace.

Une fédération participative

La richesse d'une fédération repose sur ses multiples composantes. Afin d'exploiter au mieux cette richesse, des méthodes innovantes d'animation et de participation ont été mises en œuvre lors des différents événements organisés en 2014. Tout d'abord lors du séminaire de mars 2014 sur la mutation de la fédération : un travail collaboratif en groupe a permis de dégager les grandes lignes de perspectives de cette mutation, validées par la suite par un système de vote électronique.

La participation, c'était aussi le mot d'ordre du séminaire de rentrée, qui a rassemblé en septembre l'ensemble des permanents et les élus du Bureau fédéral. Travail en groupe, mots clés, et moments conviviaux : autant de moyens pour faire émerger de nouvelles idées. Enfin, les ateliers du Congrès ont été animés avec une méthode d'intelligence collective, qui a permis à chacun de s'exprimer, de participer et de contribuer aux travaux de la fédération toute entière.



Atelier collaboratif : Investir dans l'innovation sociale pour développer les EI/ETTI ?

Cet atelier a permis à la vingtaine de participants de s'informer et d'échanger sur le thème de l'innovation sociale, qui suscite de nombreuses réflexions et qui est une réelle opportunité pour valoriser le projet social porté par les EI/ETTI. Les participants ont dégagé plusieurs enjeux : la collaboration avec des labos de recherche, le lien avec le territoire, l'évolution du métier de chargé d'insertion vers de l'animation du projet social, comment faire mieux à moyens humains constants, la transformation des organisations, l'amélioration de la qualité, et bien sûr le financement. Autant de pistes à explorer dans la fédération pour développer l'innovation sociale dans les EI/ETTI.



➤ 2014 : ça bouge en régions

Avec près de 40 nouveaux adhérents en 2014, le modèle entreprise d'insertion démontre une fois de plus son dynamisme et sa modernité. Ce renouvellement permanent démontre aussi la force de la fédération à attirer de nouveaux entrepreneurs, et le rôle primordial des fédérations régionales, qui sont en première ligne pour promouvoir le modèle, accueillir les porteurs de projets et accompagner les créateurs d'entreprises.



> Nouveaux adhérents en 2014

Aquitaine : 6 EI

Bretagne : 1 EI

Centre : 5 EI et 1 ETTI

Franche-Comté : 2 EI

Ile-de-France : 13 EI et 2 ETTI

Languedoc-Roussillon : 2 EI

Lorraine : 1 EI et 1 ETTI

Midi-Pyrénées : 2 EI

Pays-de-la-Loire : 2 EI

Poitou-Charentes : 1 EI

Provence-Alpes-

Côte d'Azur : 1 ETTI

Rhône-Alpes : 1 EI

> 2 exemples de création en 2014

**LIEN INTERIM INSERTION (L2I),
en Aquitaine**



Située à Lormont, en Gironde, cette entreprise de travail temporaire d'insertion se consacre aux secteurs du bâtiment, de la manutention et du nettoyage. Elle accueille plus de 180 salariés en parcours d'insertion et les accompagne au quotidien dans leur parcours professionnel. Pour cela, elle met en place des parcours individualisés de formation, à la demande.

**DROLE DE PAIN,
en Languedoc-Roussillon**



Cette boulangerie artisanale et responsable montpelliéraine a été créée en 2013. Cette entreprise d'insertion permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion. Ainsi plusieurs personnes bénéficient de ces contrats à la boulangerie, où elles sont formées par des professionnels afin d'apprendre le métier.



Retrouver les reportages
de ces entreprises
et d'autres encore,
sur la chaîne YouTube
de la fédération :

www.youtube.com/user/CNEI2017

ADC PROPLETE fête ses 30 ans

Le 16 mai dernier, l'entreprise d'insertion ADC Propreté, spécialisée dans le nettoyage industriel, fêtait ses 30 ans, en Pays-de-la-Loire.

A cette occasion, l'entreprise a publié l'ouvrage *Travailler pour s'inclure : l'expérience de ADC Propreté*, paru dans la collection « Entreprenariat social en action » des éditions Rue de l'Echiquier.

La philosophie portée par les entreprises d'insertion de la fédération y est rappelée : « la démarche d'insertion mobilise des forces de vie, de renouveau et porte des espoirs de recommencements tout au long de la vie, permettant aux individus et aux groupes une liberté constitutive de leurs trajectoires et du suivi de leur destin ».

Retrouvez l'intégralité de cet ouvrage sur le site de l'éditeur :

www.ruedelechiquier.net/images/stories/com_bibliotheque/presse/ADC-tire-a-part.pdf





BILAN 2014 ET PERSPECTIVES 2015

➤ Rapport moral du président



Quelle belle dynamique !

Qu'est ce qui fait la force de notre organisation ?

Le sens donné par notre devise, consubstantielle de l'élan initial, Nul n'est à priori inemployable, l'intime conviction que le projet de l'entreprise d'insertion porte pour la société entière, et le territoire où elle s'inscrit, une vision inclusive qui favorise le « vivre ensemble », ainsi que la démonstration depuis trente ans de la performance de ce modèle au profit des plus fragiles face à l'emploi ne suffisent pas.

Ce qui fait la force de notre projet et des entrepreneurs qui le portent, c'est cette capacité à entretenir la flamme originelle, la renforcer, mais également cette capacité de remise en question, d'innovation, de coopération et d'ouverture qui caractérisent l'esprit pionnier, l'engagement du faiseur.

L'année 2014 a été pour notre fédération l'aboutissement d'une étape importante de rénovation, avec comme point d'orgue le congrès de Montpellier qui a validé le travail réalisé par l'ensemble de la fédération pendant plus de deux années.

Un nouveau nom, une nouvelle gouvernance, une nouvelle organisation, pour mettre en phase notre fédération avec ses ambitions, celles du changement d'échelle, qui doit nous permettre de démultiplier notre action.

Plus de cohésion donnée à l'action, plus de force donc, mais pas pour imposer, simplement pour être dans les meilleures dispositions pour partager notre projet avec l'ensemble de nos partenaires : les entreprises, les partenaires sociaux, l'État et les collectivités, les réseaux et intervenant de l'IAE et de l'ESS.

Une dynamique que notre fédération a traduite dans son plan stratégique 2015-2017 « Grandir Ensemble », où : « rassembler » ; « s'allier » ; « porter » ; « accompagner » ; « élever » et « innover », seront autant d'axes stratégiques qui guideront notre action dans les années à venir.

Une dynamique au service d'une seule ambition, celle d'une société capable au travers d'un véritable emploi, dans une véritable entreprise, de construire des parcours d'insertion de qualité.

➤ La fédération en chiffres

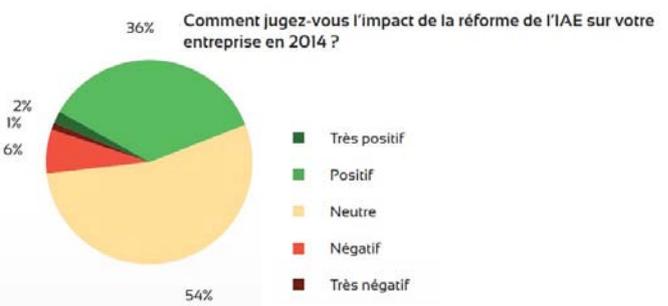
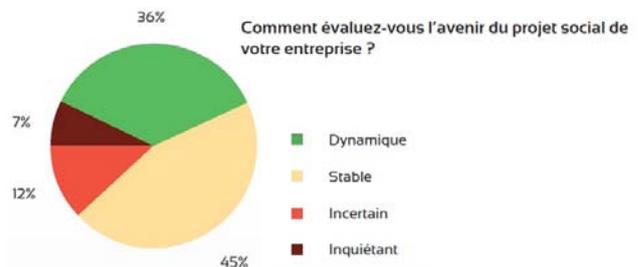
> Observer pour mesurer l'impact économique et social des entreprises d'insertion

Depuis maintenant 10 ans, la fédération collecte chaque année les données économiques et sociales des entreprises d'insertion afin de rendre compte du rôle qu'elles jouent dans la requalification des personnes éloignées de l'emploi, la création et la redistribution de richesses ou encore l'émergence et l'accroissement d'activités nouvelles dans les territoires.

Les entreprises d'insertion de la fédération ont salarié, lors des dernières données observées, près de 38 500 personnes dont 83% en parcours d'insertion, soit 32 000 personnes éloignées de l'emploi. Par leurs pratiques, leur expertise et leur exigence de qualité, elles ont permis à 62% des salariés en parcours d'insertion de sortir vers l'emploi et la formation à l'issue de leur parcours. Elles ont en parallèle enregistré une croissance d'environ 7% de leur chiffre d'affaires cumulé. Cette croissance ne profite néanmoins qu'à l'emploi hors insertion (+4%) comme constaté depuis plusieurs années, l'emploi d'insertion - excepté pour le secteur du travail temporaire - restant lui quasi stable ; paradoxe qui s'explique par le contingentement du nombre de postes d'insertion financés par l'Etat.

Diffusés en avant-première lors du Congrès, les chiffres clés des entreprises d'insertion, aux couleurs de la nouvelle identité de la fédération, ont été diffusés à 4 000 exemplaires, aux entreprises de la fédération, fédérations régionales, députés et sénateurs, partenaires nationaux et régionaux (Direccte, conseils régionaux, conseils généraux, CESER, etc.). En parallèle, de nombreuses fédérations régionales comme celle d'Auvergne, Bourgogne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, PACA, Pays de la Loire, Rhône-Alpes... ont travaillé à une déclinaison régionale de ces chiffres clés.

En complément de ces données économiques et sociales, la fédération des entreprises d'insertion a réalisé pour la deuxième année consécutive un baromètre de la santé des entreprises d'insertion, le 13 novembre 2014, au Corum de Montpellier lors de son assemblée générale. Parmi les résultats de cette consultation :



Chiffres clés

43 membres au Conseil fédéral
4 CF/an

12 membres au Bureau fédéral
9 BF/an

1 siège national - 9 salariés

21 fédérations régionales
43 salariés

7 commissions de travail

5 réunions des permanents/an

573 entreprises adhérentes
à la fédération

- > 39 000 salariés dont 83% en parcours d'insertion
- > 700 M€ de produits dont 83% de chiffre d'affaires
- > 62% de sorties vers l'emploi et la formation



CHANTIERS 2015

➤ Les principales actions à venir

> Plan stratégique fédéral

La phase opérationnelle de la mutation se met en œuvre avec l'élaboration collective, associant élus et permanents de toute la fédération, d'un plan stratégique. Véritable outil de travail, ce document de référence va structurer l'action de la fédération, en mobilisant toutes les équipes pour « Grandir ensemble. »





> Plaidoyer

La fédération poursuit son travail pour défendre un développement de la solution entreprise d'insertion dans les politiques publiques de l'emploi, elle appuiera en 2015 en particulier sur la mobilisation des contrats de professionnalisation et de crédits aujourd'hui affectés aux contrats aidés.

> Guide ETTI

Près de 25 ans après les premières initiatives d'insertion par le travail temporaire, la fédération propose la réalisation et la diffusion d'un guide pédagogique présentant les entreprises de travail temporaire d'insertion. Cet ouvrage en cours d'élaboration associe la DGEFP, Pôle Emploi, Prism'Emploi, le FAFTT et le Crédit coopératif.



> Réforme statutaire

L'achèvement du processus statutaire, avec l'application des nouvelles règles de cotisation et l'outil intranet dédié, et l'adhésion des fédérations régionales après mise en conformité de leurs statuts à ceux de la fédération.

> Mutation des régions

Les fédérations régionales se mobilisent pour mettre en œuvre la décision du Conseil fédéral de reconfigurer le réseau au nouveau format des 13 régions métropolitaines.

> Coopération IAE / Handicap

La fédération va piloter une enquête sur les coopérations entre les EA/ESAT et les SIAE, dans une vision ouverte de l'entreprise solidaire.

> Loi ESS suites

La fédération travaille avec le Ministère de l'économie à la rédaction d'éléments types à intégrer aux statuts des entreprises commerciales, pour qu'elles puissent se conformer aux exigences de la loi et des décrets.

> Filières vertes

La mission sera structurée autour de 3 axes majeurs :

- Renforcer le positionnement et l'attractivité du modèle entreprise d'insertion sur les filières existantes et d'avenir,
- Impulser le développement d'activité sur les filières vertes (transition énergétique, économie circulaire, eau, circuits courts),
- Favoriser la coopération avec les entreprises d'insertion en impliquant régionalement les partenaires économiques, institutionnels et consulaires.



> Certification AFAQ EI/ETI

Cette action continue à être prioritaire au sein de la fédération. C'est d'abord un enjeu de qualité des parcours, qui permet à l'entreprise, appuyée par la fédération, de franchir un cap dans l'exercice de son métier insertion. C'est ensuite un enjeu stratégique, pour mettre en avant la qualité du parcours, pour mieux accéder aux marchés avec clauses, et pour faire valoir l'effort d'insertion dans le cadre de la modulation.

> Impact social

Proposer des indicateurs de mesure d'impact social et diffuser les résultats des entreprises.

- > Kenny BERTONAZZI, président de la fédération des entreprises d'insertion
- > Olivier DUPUIS, secrétaire général
- > Claire BEAUVAIS, assistante d'équipe
- > Clémentine BOITEAU, stagiaire communication
- > Cendrine DUQUENNE, chargée de mission Communication
- > Manuel HAUVILLE, chargé de mission Appui financier et Partenariats
- > Justine JOURDAIN, chargée de mission Développement
- > Joséphine LABROUE, chargée de mission Plaidoyer
- > Sasa MUKOIE, assistante administrative et de gestion
- > Muriel PIBOULEAU, chargée de mission Qualité et Formation



**la fédération
des entreprises
d'insertion**

**Efficacité économique,
finalité sociale**

Tout l'année, les délégués régionaux et les équipes en région se sont mobilisés, au service des entreprises et du projet collectif fédéral, confirmant que l'ancrage territorial reste un atout majeur dans le développement et la mise en place des projets de la fédération : Valérie BEGE, déléguée régionale - Lorraine ; Sandrine BIANCHI, déléguée régionale - Alsace ; Sonia BITTON, déléguée régionale adjointe - Ile-de-France ; Christophe BONALDI, délégué régional - Auvergne ; Jean-Michel BONDU, délégué régional - Picardie ; Elise BOUYER, déléguée régionale - Pays-de-la-Loire ; Xavier BRAECKMAN, délégué régional - Rhône-Alpes ; Gaël BROUCK, délégué régional - Poitou-Charentes ; Isabelle CARLIER, déléguée régionale - Aquitaine ; Michaël COULON, délégué régional - Bourgogne ; Myriam COUTY, déléguée régionale - Centre ; Bruno GARCIA, délégué régional - Ile-de-France ; Sylvie GRANIER, déléguée régionale - Languedoc-Roussillon ; Elisabeth HERAIL, déléguée régionale - Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Jean-Claude LEON, délégué régional - Bretagne ; Maïté MARANDIN, déléguée régionale - Franche-Comté ; Philippe MIECAZE, délégué régional - Nord-Pas-de-Calais ; Véronique PAUL, déléguée régionale - Normandie ; Brigitte POURMONET, déléguée régionale - Limousin ; Karine ROUX, déléguée régionale - Midi-Pyrénées.

Editeur : la fédération des entreprises d'insertion, 18-20 rue Claude Tillier 75012 Paris - Tél. 01 53 27 34 80
 contact@lesentreprisesdinsertion.org - www.lesentreprisesdinsertion.org - [@lafederationEI](https://twitter.com/lafederationEI)

Photos : © www.pierretorset.com - la fédération des entreprises d'insertion - fotolia - **Conception :** Agence O tempora - www.otempora.com - **Impression :** Im'serson - Tél. 03 89 53 20 70